

PREFETE DES HAUTES ALPES

\* \* \*

**Commune de Montgardin**

**Plan de Prévention des Risques Naturels**

**- AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE -**

Le public est informé que, par arrêté préfectoral n° 2011-347-12 du 13 DEC. 2011 le projet de Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de la commune de Montgardin est soumis à enquête publique.

L'enquête se déroulera pendant 32 jours, du mardi 17 janvier 2012, au vendredi 17 février 2012 inclus, à la **mairie de Montgardin**, où les personnes intéressées pourront consulter le dossier :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00  
à l'exception des mercredis, samedis, dimanches et jours fériés et l'après midi des lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Montgardin. Elles pourront en outre être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Montgardin.

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur : monsieur SARRADE Roger.

Monsieur le commissaire enquêteur siégera à la mairie de Montgardin, où il recevra le public, les jours suivants :

Mardi 17 janvier 2012	- 8h30 - 11h30
Vendredi 27 janvier 2012	- 8h30 - 11h30
Jeudi 2 février 2012	- 8h30 - 11h30
Jeudi 9 février 2012	- 8h30 - 11h30
Mardi 14 février 2012	- 8h30 - 11h30
Vendredi 17 février 2012	- 8h30 - 11h30

Après enquête, une copie du rapport du commissaire-enquêteur sera déposée à la Préfecture de Gap, à la mairie de Montgardin ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires, 3 Place du Champsaur à GAP, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance.

A GAP, le 13 DEC. 2011  
la Préfète



**Francine PRIME**